UNIVERSITÉ DE NANTES

FAITES COURT !
CONCOURS DE NOUVELLES ETUDIANTES 2017

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1
Sous l'égide de l'Université de Nantes, la Direction de la culture et des initiatives organise un concours de nouvelles étudiantes sur le thème **« métamorphoses »**.

Article 2
Ce concours est ouvert aux étudiants de l'Université de Nantes, du 10 octobre 2016 au 10 janvier 2017.

Article 3
La forme choisie pour le concours est celle d'un **texte en français de 15000 signes** maximum (espaces compris) respectant le thème imposé. Le texte doit être accompagné d'**un titre**.

Article 4
Pour faciliter le travail du jury, une présentation dactylographiée de la nouvelle, en corps 12 et intervalle 1,5, est demandée aux participants.

Article 5
Le texte devra être adressé et parvenir à la Direction culture et initiatives de l'Université de Nantes avant le **10 janvier 2017** (date limite).
Les organisateurs se réservent le droit d'écarter du concours tout envoi incomplet.

La participation peut être faite :

Soit **par courrier** à **Université de Nantes, Direction de la culture et des initiatives,**
"Faites court !" Concours de nouvelles,
Pôle étudiant, Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 3
L'envoi devra comporter :

- Un exemplaire papier anonyme de la nouvelle,
- Une feuille séparée comportant votre nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° de téléphone, année d'étude et discipline, le titre de la nouvelle et son nombre de signes,
- Une photocopie de votre carte d'étudiant,
- Un CD comprenant le fichier texte.

Soit **par mail** à **culture@univ-nantes.fr**
L'envoi devra comporter :

- Le fichier texte anonyme de la nouvelle (format Word ou Open Office),
- Un fichier (format Word ou Open Office) comportant vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° de téléphone, année d'étude et discipline, le titre de la nouvelle et son nombre de signes,
- Une copie de la carte étudiant (format pdf).

Article 6
Il n'est possible de concourir qu'avec un seul texte par auteur. Chaque participant déclare être l'auteur du texte proposé. Ce texte doit être inédit. Tout plagiat, même partiel élimine d'office la participation.

Article 7
Chaque auteur reconnaît et accepte qu'en participant au concours et en envoyant son texte, il cède ses droits d'auteur, renonce à l'intégralité de ses droits de reproduction et de représentation et en autorise l'usage, l'impression et la diffusion gratuitement, pour un usage non commercial et dans le respect de l'intégrité et de la paternité de l'œuvre (droit moral), en édition, sur le web, par l'Université de Nantes.

Article 8
Les responsables du concours se réservent le droit de retirer les textes qu'ils jugent comme pouvant revêtir un caractère pornographique, pédophile, raciste ou discriminant. Le participant ne pourra aller à l'encontre de la décision du jury et/ou des responsables du concours, en cas de suppression d'un texte jugé irrecevable.

Article 9
Le jury composé de représentants de la culture, de personnels et d'étudiants de l'université effectuera une sélection de 3 à 5 nouvelles et les classera.

Chacun des auteurs des textes lauréats du concours recevra un prix sous la forme de chèques lire/livre/ou carte cadeau :
1er prix : chèques lire/livre ou carte cadeau d'une valeur de 200€ ;
2e prix : chèque lire/livre ou carte cadeau d'une valeur de 150€ ;
3 e prix : chèque lire/livre ou carte cadeau d'une valeur de 100€.
4e prix : chèque lire/livre ou carte cadeau d'une valeur de 50€
5e prix : chèque lire/livre ou carte cadeau d'une valeur de 50€
En cas d'ex aequo, chacun recevra le même prix (200€ ou 150 € ou 100€).
En cas de mention(s) spéciale(s) du jury, des prix complémentaires d'une valeur de 50€ seront attribués.

Article 10
Les textes primés seront regroupés dans une brochure, diffusée gratuitement.
Les lauréats et ceux dont la nouvelle sera choisie pour être éditée **s'engagent formellement à participer au stage d'écriture** (gratuit) animé par l'écrivain Laurence Vilaine les 18 et 19 février

2017 (avec une première séance courte de rencontre préalable). L'objectif de ce stage est de retravailler sur sa propre nouvelle et la perfectionner accompagné par un écrivain professionnel, en vue de l'édition du recueil. (dates sous réserves de modifications).

Article 11
Une invitation à la remise des prix sera envoyée à tous les participants.
Les lauréats s'engagent formellement à participer aux différents événements de valorisation du concours, notamment **à la remise de prix le lundi 13 février 2017 à 18H** (date sous réserve de modification).

Article 12
La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.